

Référentiel OMIT B PL

Tarceva® erlotinib

Création le 21 décembre 2006

Modifications le 30 mars 2007, le 8 juin 2007

AG OMIT 28 1 2011

Présentations : Tarceva 25mg, 100 mg et 150 mg, comprimés pelliculés

Prix unitaire HT fixé par le CEPS (JO 30/12/2005) : 19,470 €, 58,430 € et 72,000 €

AMM

- **Cancer bronchique non à petites cellules (CBNPC)** localement avancées ou métastatiques après échec d'au moins une ligne de chimiothérapie. Lors de la prescription de Tarceva®, les facteurs associés à une survie prolongée doivent être pris en considération. Aucun bénéfice en survie ou autres effets cliniquement significatifs du traitement n'ont été démontrés chez les patients dont l'expression EGFR de la tumeur était négative (Sheperd 05).

La posologie quotidienne recommandée est de 150 mg par voie orale. Lorsqu'une adaptation de la posologie est nécessaire, il est recommandé de réduire les doses par paliers de 50 mg.
- **Cancer du pancréas métastatique** en association avec gemcitabine (AMM janvier 2007 Moore)

La posologie quotidienne recommandée est de 100 mg par voie orale. L'adaptation posologique se fera par paliers de 50 mg.

HORS AMM

Sans objet